



Le nouveau Dorf



• Nouveau Dorf, Nouvelles Rubriques...

Pour que les Scherwilleroises et Scherwilleroises puissent mieux connaître le personnel de la commune, nous présenterons dans cet article, à chaque Dorf, un membre de cette superbe équipe au service de notre village. Dans ce Dorf nous ferons donc un...

...zoom sur **Léon Buecher**.

• Memo...

Même si cela ne présente absolument pas un caractère obligatoire... Mettre son nom sur la boîte aux lettres simplifierait le travail de certaines associations locales, lorsqu'elles veulent transmettre des informations, ou des services de la poste en période estivale. Pensez donc à l'inscrire, merci !

• Sapeurs-pompiers de Scherwiller

Disponible, envie d'être utile, devenez sapeur-pompier volontaire et rejoignez-nous. Vous avez entre 16 ans et 55 ans, la section des sapeurs-pompiers de Scherwiller recrute.

Pour tout renseignement contacter :
Lieutenant Thierry LEOPOLD
06.75.42.92.58

Vous êtes musicien ou souhaitez apprendre à jouer d'un instrument, la Batterie Fanfare des sapeurs-pompiers de Scherwiller recrute.

Pour tout renseignement contacter :
Mathieu HAAG 03.88.82.50.15
Nouveau !

Retrouvez les sapeurs-pompiers de Scherwiller, sur le net :

sapeurspompiers-scherwiller.com

CARNET D'ADRESSES UTILES

Mairie : 03 88 58 33 33

Fax : 03 88 82 71 74

email : mairie@scherwiller.fr

site : www.scherwiller.fr

Horaires :

Lundi au Jeudi de 8h à 12h / 13h30 à 17h30

Vendredi jusqu'à 16h30

Samedi (permanence administrative) de 9h à 11h.

Urgences municipales : 06 08 77 88 19

Polices municipales : 03 88 82 32 02

Sapeur Pompiers : 18

Gendarmerie : 17 (03 88 58 45 50)

SDEA (Eau et Assainissement) :

03 90 57 50 80



Madame, Monsieur, Chers Concitoyens,

Vous découvrez là le visage du « Nouveau Dorf » et nous espérons qu'il vous convienne. Plus gai et plus coloré, il se veut plus moderne et plus dynamique pour une lecture plus aisée et plus soutenue, pour une information surtout plus détaillée et nous l'espérons, plus complète.

Six mois déjà que votre nouvelle équipe municipale est en place. La période de rodage fut particulièrement courte depuis le début du mandat et chacun des membres de l'équipe municipale élue a largement pris ses marques pour participer au travail collectif tant au niveau communal

qu'au stade intercommunal pour ceux qui y siègent. Le Slow Up, qui passait pour la première fois dans notre commune, fut par exemple, une réussite complète grâce à l'appui des différentes associations qui se sont investies pour la circonstance. Merci aux signaleurs, comme d'ailleurs à l'ensemble du personnel communal, pour le dynamisme de cette journée. Aujourd'hui, grâce à votre détermination et notre insistance, nous sommes heureux de vous annoncer que le Slow Up 2015 est en marche pour revenir sur notre territoire communal ! Dont acte !

Dans un autre registre, vous aurez remarqué que certains travaux de voirie, non programmés d'ailleurs dans le budget initial de la mandature préalable, ont d'ores et déjà débuté pour certains, et vont être entrepris sous très peu pour ce qui concerne d'autres accès. Cela correspond fidèlement au programme pour lequel vous nous avez accordé votre confiance et ils vous seront détaillés un peu plus loin par l'Adjoint chargé des projets et dont le principal mot d'ordre réside dans la mise en sécurité des déplacements de nos concitoyens. Nous avons pris cet engagement et avons le devoir de le respecter pour le bienfait de l'ensemble des habitants de notre commune. D'autres chantiers nous attendent et les commissions thématiques travaillent pour émettre leurs propositions au Conseil Municipal qui jugera des opportunités.

Un grand travail a été réalisé dans le domaine de la chasse pour permettre une nouvelle mise en location des différents lots de chasse. Au travers du présent lien, je souhaiterais remercier l'ensemble des propriétaires fonciers qui ont bien voulu nous retourner le bulletin visant à abandonner le montant des droits de chasse. Cette formalité nous simplifie largement la donne et permet aux services de la Mairie de se consacrer à des tâches quotidiennes en évitant ainsi un éventuel retard qu'auraient pu prendre les dossiers usuels. Nous attendons maintenant la finalisation des baux qui seront engagés pour une période de neuf années conformément au droit local.

Les grands chantiers engagés avancent à leur rythme, l'espace sportif couvert et le périscolaire avancent au fil des jours et n'accusent quasi aucun retard. Gageons que l'hiver ne soit pas trop rude pour permettre une avancée des travaux et une mise en service programmée des bâtiments telle que promise. L'Adjoint et le Délégué chargés du suivi guettent le rythme.

Il s'agit maintenant de figer le programme des années à venir au moyen du budget prévisionnel en cours d'élaboration. Le nouveau contrat de territoire en cours de négociation fait partie intégrante de ce prévisionnel et le solde des investissements qui restera à notre charge devra être mesuré et choisi, avec prudence et pugnacité, dans le but d'éviter le surendettement. Une baisse de 20% des subventions émanant du Conseil Général est d'ores et déjà programmée. A cela s'ajoute une baisse significative de la dotation de l'Etat, baisse contre laquelle le Conseil Municipal a pris une motion. Dans cet environnement, la prudence reste de mise mais elle ne nous découragera pas !

Scherwiller va de l'avant ! Avec vous toutes et tous évidemment !

Bien respectueusement,

Olivier SOHLER, Maire

GESTION ECOLOGIQUE DES ESPACES VERTS :

Scherwiller s'engage

Notre joli village, dans son écrin de vignes, offre au fil des saisons, un paysage verdoyant, des parterres et des jardinières généreusement garnis de fleurs puis une palette de couleurs automnales. Cette richesse en fait un site remarquable pour les touristes qui y séjournent, mais aussi pour nous qui apprécions d'y vivre.

Nous avons chacun à cœur de préserver cet environnement naturel.

Dans ce sens, la commune de Scherwiller s'est engagée dans une démarche volontaire de suppression des produits chimiques dans l'entretien des espaces communaux.

Pourquoi supprimer les pesticides ?

Les pesticides, ou produits phytosanitaires, sont des substances chimiques utilisées contre les animaux nuisibles ou les herbes adventives. Parmi eux, on trouve les désherbants ou herbicides,

les fongicides les insecticides, les acaricides, les rodenticides (anti-rongeurs). La pollution par les pesticides est le premier facteur de détérioration de la qualité de l'eau.

Un tiers de la surface de la nappe rhénane est aujourd'hui impropre à la consommation sans traitement complexe et coûteux. Cette contamination concerne également la quasi-totalité des cours d'eau en Alsace.

Dans les pratiques d'entretien d'une commune, 40% des quantités



d'herbicides utilisés pour désherber les espaces verts et les voiries se retrouvent dans les cours d'eau. Les produits sont directement présents dans le milieu naturel et nuisent tout autant à notre santé qu'à celle de tout l'écosystème car ils ne sont pas biodégradables et se stockent dans la chaîne alimentaire. Aidés par la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) et la SDEA-mission eau (Syndicat des Eaux et de l'Assainissement), nos employés municipaux et la Commission Environnement du Conseil Municipal vont mettre en œuvre un plan de désherbage et d'entretien des espaces verts, plus respectueux de l'environnement et de la santé.

Cette démarche visant à réduire les pesticides a démarré depuis quelques années. L'ensemble de nos agents municipaux a suivi une formation sur les pratiques phytosanitaires. Des élus participent également à une journée de sensibilisation Prophycom (entretien durable des espaces communaux). Le désherbage thermique, le brossage des caniveaux, sont des techniques de désherbage non-chimiques déjà appliquées.

La loi LABBE du 8 février 2014 prévoit l'interdiction des pesticides dans les communes à l'horizon 2020. En adhérant à la Charte d'Entretien et de Gestion des Espaces Communaux, nous nous engageons aujourd'hui dans une démarche « zéro pesticide ». Cette adhésion nous permet de profiter d'aides et de subventions qui disparaîtront en 2020. Cette charte comporte trois niveaux de mise en œuvre symbolisés par des libellules.

Au fil de l'évolution de cette démarche, nous vous expliquerons nos pratiques, les nouveaux aménagements mis en place. Nous souhaitons aussi vous inviter, jardiniers ou non, à nous suivre dans cette approche en changeant votre regard sur les herbes spontanées qui peuvent rester ici ou là... Elles sont les témoins de sols sains, d'une qualité de l'eau et d'une biodiversité préservée. Un grand merci pour votre adhésion à cette démarche.

Régine Dietrich
Adjointe à l'environnement,
La Commission Environnement



Notre Aubach ...

Chaque année, avec la venue des beaux jours, la rivière attire locaux et touristes. Les lavandières y tiennent un spectacle renommé. Certains viennent s'y rafraîchir, se détendre, s'y promener ou simplement la regarder

Notre rivière est un pôle d'attraction naturel.

L'Aubach et ses lavoirs font partie intégrante du charme et de la typicité de notre village. Avec ces mêmes beaux jours naissent aussi des comportements critiquables qui s'accroissent d'année en année. Ces comportements se déroulent tous les jours, là, à côté de chez nous, mais nous ne les voyons pas ou ne voulons pas vraiment les voir.

Pourquoi? Très paradoxalement, les villageois et la population locale fréquentent peu les bords de l'Aubach. La rivière est là depuis toujours, elle fait partie du paysage, elle détient sans doute une valeur affective à leurs yeux, mais ce n'est pas pour autant qu'ils passent du temps sur ses rives. C'est pour sensibiliser la population que la commune vous informe du caractère répétitif des pollutions qui est constaté. Non seulement ces incivilités dérèglent l'écosystème fragile de notre rivière, mais de surcroît amène une pollution visuelle très dommageable au charme de notre village, pour ne pas parler des nuisances olfactives lorsque le cours d'eau est bas et que certains déchets organiques entrent dans leur phase de décomposition .

**L'Aubach n'est ni un tout à l'égout, ni un dépotoir....
Nous avons le Smictom à proximité ...**

Nous espérons par ce message, qui mérite réflexion, informer les habitants de Scherwiller et convaincre les plus récalcitrants de changer leur comportement.

Ceci par respect pour notre environnement naturel mais aussi pour les touristes qui nous font l'honneur de visiter notre région et qui participent à notre économie locale.



LE CHANTIER DU NOUVEAU PÉRISCOLAIRE en bonne voie

Dans le cadre de son programme d'équipement du territoire en matière périscolaire, la Communauté de Communes de Sélestat a entamé la concrétisation de la construction du nouveau site sis à Scherwiller dans le parc de l'Alumnat.

Les travaux y ont débuté à la fin du mois de mai et la remise des clés est prévue préalablement à la rentrée scolaire 2015.

Nous sommes amenés à dire que la mise en service pourra être effectuée dans les temps à en croire l'état d'avancement des travaux qui battent leur plein. Ce dossier est conduit par Charles Andréa, Vice-Président de la Communauté de Communes de Sélestat, même si le lien avec notre commune restera la mairie de Scherwiller. L'investissement représente près de 2 millions d'euros et aura une capacité d'accueil de 50 enfants, soit le doublement des places de la Frimousse actuelle.

**Scherwiller évolue, Scherwiller se positionne
et Scherwiller se développe dans l'air de son temps.**



RAMASSAGE TEXTILE SOUTENEZ EMMAÛS

Il y a quelques mois, un dépôt sauvage de bennes textiles s'est mis en place en Alsace et plus particulièrement au Centre Alsace. Il s'avère que c'est une société (<http://www.dtrw.de>) dont le site, dans un français plus qu'approximatif, prône la solidarité et l'emploi...

Des flyers fumeux se targuant de créer de l'emploi dans la région et d'aider moult associations caritatives, sont déposés dans les boîtes aux lettres avec des numéros de Siret inexistantes et des contacts téléphoniques fantômes nous demandant de mettre devant nos portes notre textile usagé. Depuis la création de notre chantier d'insertion à Emmaüs Scherwiller en 2006, nous avons pu, grâce aux dons textiles collectés dans la Région, développer une boutique et un atelier de tri à Sélestat employant ce jour 26 CUI, un contrat d'avenir et 3 CDI (Accompagnatrice Socio professionnelle, Encadrante Technique, et Assistante Administrative).

Nous avons accueilli dans notre boutique en 2013, plus de 30000 clients dont le budget n'est point faramineux mais qui ont pu grâce à nos prix solidaires habiller leur famille.

Nous avons créé en 2011 avec les 14 communautés du grand Est, le Relais et les SOS familles (Haguenau, Strasbourg, Scherwiller et Cernay), un centre de tri à Forbach (Tri d'Union) employant aujourd'hui 19 CUI et 2 CDI, en leur fournissant en forme de don notre textile trié.

Or, depuis la prolifération de ces nouvelles bennes, l'Etikette est restée au chômage technique pendant presque 3 semaines où nous n'avons rien pu collecter. Nous avons pu éviter le pire, grâce à l'aide d'Emmaüs Strasbourg et d'Emmaüs Haguenau, qui nous ont fourni 4 tonnes de textile en don. Nous ne sommes pas contre la concurrence, même industrielle, mais nous sommes contre la concurrence illégale et destructrice d'emplois locaux. Nous aimerions, par cet article, sensibiliser nos donateurs afin de préserver ce que l'on a mis du temps à construire, de développer l'emploi local et le pérenniser.

Informations Pratiques :

Vous pouvez déposer vos dons à Emmaüs Scherwiller du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h, ou par simple appel au 03 88 82 05 24 pour une demande de ramassage gratuit de 9h à 12h et de 14h à 17h, ou par internet : www.emmaus-alsace.com, rubrique enlèvement.

Axel NABLI
Directeur de la Communauté Emmaüs

CRÉATION D'UN REPAIR CAFÉ en Alsace centrale

Le concept de Repair café est né aux Pays-Bas en 2007 et s'est très vite développé dans le monde: on en compte aujourd'hui 180 répartis dans différents pays. Un Repair café est un lieu où des réparateurs bénévoles sont réunis et offrent gratuitement leurs services à des personnes qui ont des objets cassés ou en panne. Le champ d'action est vaste : meuble au pied cassé, petit électroménager, informatique, couture, cordonnerie,...

Dans un Repair café, on apprend à réparer ensemble. Atelier ouvert à tous, chacun peut s'informer, utiliser des outils mis à disposition, trouver des idées de bricolage, apprendre des techniques,...

Cette initiative en Alsace Centrale constitue une première dans le grand Est.

Le Repair café permettra ainsi de donner une seconde vie à des objets cassés ou en panne, plutôt que de les apporter en déchèterie. En effet, parmi les déchets apportés en déchèterie, certains sont réparables (exemples : meuble bancal, lampe qui ne s'allume plus, cafetière, ordinateur, ...). Ces objets sont jetés car bien souvent la réparation auprès d'un professionnel coûterait plus cher que d'acheter un appareil neuf et/ou que la personne propriétaire de l'objet ne sait pas comment réparer son objet.

Le SMICTOM d'Alsace Centrale a été contacté par Monsieur Xavier Renard, bricoleur « touche à tout » qui est très actif sur le site « www.commentreparer.com » et souhaitait se lancer dans la création d'un Repair café.

Le SMICTOM a donc naturellement proposé de l'accompagner dans cette démarche, notamment en l'aidant à créer une association qui organisera des Repair café itinérants en Alsace Centrale.

Un appel à bénévoles a déjà été lancé dans la presse via le journal l'Alsace.

Afin de compléter l'équipe et de diversifier les compétences du futur Repair café, nous recherchons des personnes intéressées par le projet, bricoleuses ou non, pour organiser le premier Repair Café qui se tiendra le samedi 25 octobre à partir de 13h30 dans le caveau de la salle Sainte Barbe à Sélestat.

Si vous souhaitez participer ou pour de plus amples informations, vous pouvez contacter Véronique Cloup au 03 90 56 41 75 ou par mail : vcloup@smictom-alsacecentrale.fr ou consulter le site internet du SMICTOM/rubrique « la réduction des déchets » création d'un Repair café en Alsace Centrale.

Domaine de l'aménagement, de la voirie et des déplacements

• Rue de la Gare

L'amélioration des déplacements des piétons est un enjeu fort pour la sécurité routière et pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Pour répondre à ces objectifs, prévus notamment par la loi d'égalité de chance (dite « Loi d'handicap »), un nouvel aménagement est en cours de réalisation dans notre commune. Il s'agit de l'aménagement de la section de la rue de la Gare entre la rue de la mairie et la rue du Giessen, jugé prioritaire car situé sur le parcours du centre bourg vers notre établissement pour personnes âgées EHPAD et sur le chemin des enfants entre les écoles du village.

L'aménagement permettra également la mise en valeur de notre village car l'Aubach fait partie d'une richesse qui mérite d'être mise en valeur dans cette rue fréquentée de notre commune. Un attrait pour attirer l'attention de nos touristes et les inciter à s'arrêter chez nous.

La réalisation à charge de la commune comprendra la mise aux normes du trottoir Sud qui aura une largeur minimale de 1.40m, la réhabilitation des berges de l'Aubach. Ce chantier sera également accompagné par le Conseil général du Bas Rhin pour le renouvellement du revêtement de la chaussée de cette section de route départementale (RD81). La réaffectation de l'espace public imposera de réduire le nombre de stationnements qui se limiteront à 6 places sur cette section. Le stationnement y sera réglementé et celui non autorisé sur les trottoirs ne pourra plus se faire. Nous invitons les usagers à respecter les règles et à favoriser le stationnement des véhicules dans leur propriété ou de stationner sur d'autres espaces plus éloignés et prévus à cet effet. Pour limiter les dépenses et répondre à une contrainte budgétaire forte, il a été décidé de se limiter dans un premier temps au trottoir le plus dégradé. Le trottoir situé au Nord pourra être réaménagé dans un deuxième temps.

La réalisation des travaux de voirie a été confiée à l'entreprise Vogel,



pour la réhabilitation des berges à l'association d'insertion TREMPLINS de Sélestat et pour le nouveau garde-corps, il sera confectionné et posé en régie par notre équipe d'agents communaux. Merci d'avance à tous pour leur contribution.

• Rue de la Dîme

Un deuxième aménagement suivra ce précédent chantier. Les marchés de travaux ont été attribués et les études d'exécution sont en cours par les entreprises titulaires : L'entreprise Vogel pour la voirie et l'entreprise Richert de Pfastatt pour le remplacement de la passerelle piétonne.

• Autres réalisations en cours d'études et de négociations:

Les négociations foncières et la préparation du dossier de consultation sont en cours pour des aménagements du carrefour et cheminement piéton et cycle vers l'espace sportif, de la rue des Geais à Kientzville et pour une section de la Rue du Taennelkreutz.

Pour les autres projets, les demandes d'aides ont été sollicitées. L'arbitrage sera connu en fin d'année et dès lors que le Contrat de Territoire fixant les aides du Conseil Général sur le territoire de la communauté de communes pour la période de 3 ans à venir sera conclu (demande pour Place Kientz et une section de la Rue des Hirondelles, de la Rue des Romains et de la rue du Ramstein notamment).



Salle de Sport

Après un arrêt lié aux congés d'été les travaux ont repris conformément au planning. L'ossature bois est posée et les travaux d'étanchéité sont en cours. Dans moins d'un mois l'ensemble des vitrages sera posé et les travaux intérieurs vont pouvoir commencer. Les bâches de protection des façades vont être remplacées par les bardages extérieurs définitifs. Le cheminement piétons-cycles et l'aménagement d'un carrefour sécurisé pour l'accès au parking est en cours de validation auprès des services du Conseil Général. Un travail de recensement des besoins en créneaux horaires auprès des associations sportives locales a eu lieu et un planning d'occupation est en cours d'élaboration. Celles qui ont été forcées de se mettre en veille par le passé, par manque de surfaces adéquates, sont priées de se mettre en rapport avec la mairie.

(mairie@schwiller.fr)

La réception de la salle est prévue pour mai 2015.

Schnell Yves Conseiller délégué aux affaires sportives

Une nouvelle distinction nationale à un Scherwillerois

Yves Dietrich, viticulteur à Scherwiller, vient d'être distingué pour son engagement au service de la profession viticole régionale et nationale. En effet, Stéphane Le Foll, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, vient de lui octroyer la Croix de Chevalier du Mérite Agricole en date du 31 août dernier. Engagé au sein de l'Institut National de l'Origine et de la Qualité auprès du Comité National Bio, il défend les valeurs de notre terroir dans la capitale où il exerce son rôle d'expert. Sa compétence et son expérience lui valent d'ailleurs de représenter l'Institut au niveau européen et mondial pour garantir et promouvoir les valeurs de la typicité française au niveau international. Après Alphonse Glock, voilà un nouveau Chevalier du Mérite Agricole pour Scherwiller en 2014! Les poireaux se cueillent par bouquet dans notre commune dorénavant !

Félicitations au nouveau récipiendaire !



MIAOU...



Depuis le 1er Janvier 2012, l'identification du chat est obligatoire.

Les chats de plus de 7 mois nés après le 1er janvier 2012 doivent être identifiés, comme l'impose la loi n°2011-525 du 17 mai 2011 (section 1, article 28).

Identifier votre chat avec une puce électronique, c'est le protéger et vous protéger. Pourtant, sur plus de 12 millions de chats domestiques en France, seulement 2 millions sont identifiés.

• Pourquoi identifier son chat ?

Un chat qui circule librement peut être capturé par la fourrière. S'il ne possède ni tatouage, ni puce électronique, il sera considéré comme un chat errant et pourra être euthanasié. Identifier votre chat, c'est augmenter vos chances de le retrouver s'il vient à disparaître. S'il est identifiable, vous serez contacté par un vétérinaire (après un accident), par la fourrière ou par toute autre personne ayant la possibilité de lire une puce électronique ou un tatouage.

• La stérilisation des chats est un acte de protection animale !

Faire stériliser les chat(te)s permet de lutter contre la surpopulation animale et d'éviter de trop nombreux abandons et euthanasies. Les avantages pour les animaux sont sanitaires et comportementaux. Les propriétaires doivent vaincre leur résistance morale face à une intervention parfaitement maîtrisée par les vétérinaires.

• Des chiffres à méditer : en moyenne

- Chez les chats 1+1 = 8 et cela deux (voire quatre) fois par an.
- Un couple de chats peut donc donner le jour à 16 chatons par an, soit théoriquement, 8 couples.
- après deux années : $8 \times 16 = 128$ chats ;
- après trois années : $64 \times 16 = 1024$ chats ;

Et que dire de ce chat errant qui dérange tant ? Peut-être a-t-il, pour géniteur, votre viril matou ? Propriétaires de chat(s), soyez responsables : identifiez et stérilisez vos chats.

« On reconnaît le degré de civilisation d'un peuple à la manière dont il traite ses animaux. » - Gandhi

Viviane RICHARDOT, Adjointe.

Zoom sur Léon BUECHER

Léon a 56 ans, il est originaire de Wettolsheim, marié, un enfant et habite à Scherwiller depuis plus de 30 ans.

Du point de vue professionnel, Léon est jardinier-paysagiste de formation et a travaillé dans le privé avant de rejoindre le service communal il y a 20 ans. Léon est chef de l'équipe technique. A ce titre, il participe à l'organisation des travaux extérieurs et à la gestion des plannings. Sa mission l'amène, entre autres, à s'impliquer dans la définition et l'adoption des budgets concernant l'atelier, le fleurissement, les besoins en matériels, la sécurité Par ailleurs, il est en charge de la maintenance de la voirie communale et du déneigement hivernal...

Il est également responsable sécurité pour la commune. Sa formation initiale et sa passion l'ont amené à participer très activement aux efforts de la commune pour l'embellissement floral, l'obtention et le maintien du label 3 fleurs. Il est impliqué depuis le début à l'initiative de la démarche « zéro phyto » entamée par la commune. Chaque année avec une équipe d'employés communaux, il œuvre à la création des aménagements floraux et des compositions de fleurs qui ornent les routes et places de notre village. Difficile d'imaginer meilleure vitrine pour Scherwiller que ces entrées fleuries réalisées et entretenues par nos services tout au long de l'année, sous la responsabilité de Léon. Gageons que vous ne les verrez plus de la même manière maintenant que nous avons levé un coin du voile ...

Par ailleurs, Léon est un photographe animalier passionné et a immortalisé, à de nombreuses reprises, la faune sauvage de notre massif de l'Ortenbourg ainsi que celle de l'Illwald.

Léon est également Choriste à la Chorale de Sélestat, et à la CJA (Chorale des Jeunes d'Alsace) qui prépare actuellement un concert pour les 1000 ans de la Cathédrale de Strasbourg.

Ces passions sont très certainement complémentaires à la belle harmonie d'images et de couleurs qui s'affichent tout le long des rues de notre village ...

Les Escrocs du Swing

Samedi 8 Novembre 20h00
Salle Polyvalente de Scherwiller
Entrée libre.

Les Escrocs du swing vous invitent à leur concert en quarter : standards de Django Reinhardt et quelques musiques plus populaires de Piaf et Brassens. Plateau en faveur de l'association Gamadji Saré de Scherwiller.



Mesdames...étonnez-nous !

Le chantier d'insertion Emmaüs l'Etikette, porté par la communauté Emmaüs de Scherwiller, mène depuis plusieurs mois un projet autour de la thématique des violences et de toutes formes de pressions subies par les femmes.

Afin de permettre aux salariées de la structure de s'exprimer librement sur ce sujet, le collectif d'artistes « En Filigrane », composé de Sylvie Bodaine, Psychologue et de Clarisse Hagenmuller, comédienne, intervient depuis le mois de mai dernier en menant divers ateliers.

Dans ce cadre il a été proposé aux salariées de travailler sous la forme d'ateliers d'écritures, d'improvisations théâtrales ainsi que par le biais du jeu de rôle. Après quelques mois, ces séances les amènent aujourd'hui à présenter devant un public une partie de leur travail d'atelier sous la forme d'un spectacle.

Ce spectacle aura lieu le 21 novembre 2014 à 20h à la salle des fêtes de Scherwiller et sera suivi par un temps d'échanges autour d'une buvette. L'entrée est libre avec participation au chapeau.

Venez nombreux soutenir cette cause !



Bloosmusik un Witz

Samedi 15 Novembre 20h30 /
Dimanche 16 novembre 15h30

L'orchestre Haut-Koenigsbourg de Sélestat en concert à la salle polyvalente Alphonse HAAG à Scherwiller. ouverture de la salle samedi 19h30 – dimanche 14h30. Petite restauration Pâtisserie - Knak - Entrée 5 €
Contact : Patrick HERZOG 03 88 82 02 99

Les Journées du Patrimoine

Belles journées que ces journées du patrimoine...

Les membres des associations « Châteaux Fors Vivants » et « Les Veilleurs du Ramstein », par des visites commentées, ont permis aux visiteurs de découvrir les châteaux de Scherwiller. Accueillies par le propriétaire des lieux, Monsieur André Klein, une cinquantaine de personnes ont franchi le seuil de l'ancienne épicerie de Scherwiller. Monsieur Albert Marcot a fait découvrir les maisons de vignerons et fermes à pans de bois de Scherwiller et Monsieur Pierre Kreuter, l'histoire de Kientzville et de ses chalets en bois. Encore merci à tous les bénévoles qui enrichissent, par leurs connaissances et leur disponibilité, ces journées de découverte.

Viviane RICHARDOT, Adjointe et la Commission Culture et Patrimoine.



KIENTZVILLE : chalet de type Baden Baden.



Concert passé... Ama Gold

Le 19 juillet 2014, les cuivres de la formation musicale Ama Gold ont fait trembler les murs de l'église Saints Pierre et Paul. Orchestre symphonique et chorale, ces étudiants et lycéens américains ont enchanté le public par un répertoire varié de musiques de comédies musicales, de folklore américain et de compositions contemporaines.

Un beau succès... rendez-vous l'année prochaine pour une prestation d'une aussi belle qualité.

Viviane RICHARDOT, Adjointe et la commission Culture et Patrimoine.

Et concert à venir... Gioia di Cantare pour les Noëlies

Dimanche 14 décembre, à 17 heures, nous accueillerons, en l'église Saints Pierre et Paul, l'ensemble vocal Gioia di Cantare.

Gioia di Cantare, chœur de l'école de musique de Torun (Pologne), se compose d'une cinquantaine d'élèves âgés de 13 à 16 ans. Cet ensemble vocal, créé en 1994 par Renata Szerafin-Wojtowicz, s'est rapidement spécialisé dans le répertoire contemporain européen (surtout polonais) inspiré par des musiques traditionnelles et folkloriques. Gioia di Cantare aborde néanmoins avec le même bonheur les grandes œuvres du grand répertoire comme par exemple le Stabat Mater de Pergolèse.

Gioia di Cantare s'est distingué à l'occasion de nombreux prix internationaux de chant choral.

Citons un diplôme d'excellence au festival de chant choral de Montreux en 2012 ; le « Diplôme d'or » au concours de chant choral Venezia in Musica en 2013 et le Grand Prix du concours international de chant choral d'Eisike en Lituanie en 2014.

Le chœur est régulièrement invité dans de nombreux festivals mais il se produit pour la première fois en France à l'occasion des Noëlies. Renata-Serafin-Wojtowicz, fondatrice et actuelle chef du chœur, est diplômée de l'Académie de Musique de Bydgoszcz où elle enseigne actuellement la direction et a obtenu un doctorat à Varsovie en 2012.

Viviane RICHARDOT, Adjointe et la Commission Culture et Patrimoine.



La MJC fait sa 50ème rentrée...

...en proposant diverses activités,
dont deux nouvelles : l'atelier du corps et la zumba.



- Anglais Initiation : Mardi et Jeudi soir de 16h30 à 17h30 // 03 88 82 30 79
- **Atelier du Corps ! NOUVEAU !** : Mercredi de 18h45 à 20h00 // 03 88 92 12 17
- Baby Gym Eveil : Lundi de 9h30 à 11h00 // 03 88 82 59 47
- Club Age d'Or : Un jeudi sur deux dès 13h30 // 06 83 77 66 70
- Funk Hip Hop : Mardi de 17h00 à 18h30 // 03 88 92 12 17
- Gym Tonic : Mercredi de 20h15 à 21h15 // 03 88 92 12 17
- Informatique : Horaires à convenir // 06 18 03 57 16
- Judo : Mardi et Vendredi de 17h30 à 20h00
et Mercredi de 16h30 à 18h30 // 03 88 82 59 47
- Jujitsu : Mercredi de 20h00 à 22h00
- Patrimoine // 03 88 82 13 76
- Qi Cong : Lundi de 20h15 à 21h30 // 03 88 92 12 17
- Stretching postural : Mardi de 19h30 à 20h45 // 03 88 92 12 17
- Tennis : Horaires selon créneaux // 03 88 82 35 55
- Tennis de table : Lundi de 18h00 à 20h00, Mardi de 19h00 à 00h00
Jeudi de 18h30 à 00h00 // 06 87 97 07 99
- Théâtre : Mardi de 17h00 à 21h45 // 06 75 93 53 80
- **Zumba ! NOUVEAU !** : Mercredi de 18h00 à 20h00 // 03 88 92 12 17

Les fiches d'inscription sont disponibles en mairie ou téléchargeables sur le site :
www.scherwiller.fr

Et cette année, l'Université Populaire propose également des activités :

- Huile et acrylique : un samedi sur deux de 9h30 à 12h.
- Jardin passion (étude et conception de jardins, plantations, semis...) jeudi de 18h30 à 19h45.
- Couture (prérequis : connaissance des points de couture et de la machine que vous apporterez) : jeudi de 9h à 11h.
- Anglais : mercredi de 18h30 à 20h
- Allemand : mercredi de 18h45 à 20h15/20h15 à 21h45.
- Yoga : lundi de 18h30 à 19h45.
- Anglais enfants 7 à 11 ans : le jeudi de 17h à 18h.
- Atelier d'initiation aux Arts Plastiques : jeudi de 15h45 à 16h45.

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser à l'Université Populaire sans Frontières au 03 88 95 99 59

AGF Association générale des familles Section Scherwiller

Reprise des activités

Les membres et toutes les personnes intéressées sont avisés de la reprise des activités dans le cadre de notre section depuis le 15 septembre. Les activités suivantes sont proposées :

• GYMNASTIQUE DOUCE ET DE MAINTIEN

Les cours ont lieu les lundis de 14h à 15h – salle polyvalente A.Haag – Place de la Libération. Il s'agit d'une gymnastique douce, adaptée au rythme de chacun, femmes/hommes – aucun exercice violent – la fonctionnalité musculaire et des articulations sont exercées tout comme la prévention du mal de dos, des chutes, l'équilibre et la relaxation.

• GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN

Le lundi de 20h15 à 21h15 – salle polyvalente A.Haag. Si vous souhaitez entretenir votre corps et rester en forme, c'est ce type d'activité qui vous conviendra le mieux ; elle s'adresse autant aux femmes qu'aux hommes, le tout se déroulant dans une ambiance détendue.

• LOISIRS CREATIFS

Deux groupes fonctionnent : les mardis après-midi à 14h et les jeudis soirs à 20h – salle 13 – salle polyvalente A.Haag. Le programme de la saison a été mis au point avec l'animatrice Mme Simone SAVA. Il s'agit d'activités orientées vers des travaux manuels de réalisation de divers objets ou supports : cartes, tableaux, sacs, boîtes, diverses techniques artistiques, etc ...

Pour ces trois activités, renseignements et contacts :
Monique BARTHEL (03 88 92 12 17).



Marché de Noël à l'EHPAD

Les membres de l'association
« Les Amis de la Résidence de
l'Alumnat » organiseront leur
traditionnel marché de Noël à
la maison de retraite le:
Samedi 29 novembre 2014.

Dès 10 h 30, ouverture de la vente de Noël.

Vous y trouverez un grand choix de couronnes et autres décorations de Noël, d'arrangements, de cartes de vœux... confectionnés avec goût et savoir-faire par les bénévoles et les résidents.

Au coin « buvette » vous pourrez déguster gâteaux et « Bredele » préparés par les pensionnaires. Vous serez également proposés café, chocolat et vin chaud.

N'hésitez pas à venir nous rendre visite en semaine, les premières réalisations seront visibles dès le lundi 24 novembre. Vous pouvez également passer commande pour vos couronnes de l'Avent, auprès de Stéphanie, l'animatrice 03.88.82.50.00.

Carine SCHUTZ, présidente

INFORMATIONS PRATIQUES

• Dates battues de chasse :

- **Lot 1** : 22 et 23 novembre ; 20 et 21 décembre 2014 ; 17 et 18 janvier 2015. (zone du Brischbach jusqu'à la route des Châteaux – la limite de la forêt de Dambach-la-Ville, y compris les forêts privées du Brischbach).
- **Lots 2 et 3** : 18 et 19 octobre ; 8, 9 et 22, 23 novembre ; 6 et 7 décembre 2014 ; 17 et 18 janvier 2015. (zone comprise entre la forêt privée du Brischbach et le Rittersberg – les Châteaux de l'Ortenbourg et du Ramstein – tout le vignoble y compris le Gras – Chapelle du Taennelkreuz jusqu'à la ligne de la SNCF et la limite de la forêt de Dieffenthal).
- **Lots 4 et 5** : 2, 9, 16, 23 et 30 octobre ; 6, 13, 20 et 27 novembre ; 4, 11 et 18 décembre 2014 (Plaine, côté Kientzville, forêt du Giessen).

• Recensement militaire :

- **Pour qui?** Filles et garçons âgés de 16 ans.
- **Pourquoi?** Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.
- **Où se recenser?** A la mairie du domicile. Se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille.

• Liste électorale :

Les nouveaux habitants de Scherwiller ou les électeurs ayant déménagé au sein de la commune sont invités à se présenter à la mairie avant le 31 décembre afin de s'inscrire sur la liste électorale ou de faire enregistrer leur changement d'adresse. Ils devront présenter leur Carte Nationale d'Identité ou leur passeport et un justificatif de domicile récent (daté de moins de trois mois). Les étrangers ressortissants de l'Union européenne ont la possibilité de s'inscrire sur les listes électorales complémentaires (Parlement européen et élections municipales). Par ailleurs, les habitants quittant définitivement la commune voudront bien le signaler en mairie et devront s'inscrire avant le 31 décembre à la mairie de leur nouveau domicile.

• En raison des nouveaux rythmes scolaires les antennes de la Médiathèque de Sélestat ont modifié leurs horaires d'ouverture à compter du 1er septembre 2014 et ouvrent désormais à 15h30 au lieu de 16h certains jours.

• Banque alimentaire : collecte les vendredi 28 et samedi 29 novembre 2014.

BIBLIOTHÈQUES DU RÉSEAU DE LA MÉDIATHÈQUE DE SÉLESTAT Horaires d'ouverture

	Baldenheim	Châtenois	Ebersheim	Scherwiller
Mardi	15h30-18h	15h30-18h30	17h-19h	15h30-18h
Mercredi	14h-18h	10h-12h 14h-18h	14h-17h	14h-17h
Judi		15h30-18h30		18h30-20h
Vendredi		18h-19h30	15h30-20h	
Samedi	10h-12h	10h-12h		10h-12h

Quand l'Aubach déborde ...



Bien des ragots sont en cours durant une mandature. La désinformation, voire la mauvaise foi, bat parfois son comble et à notre grand bonheur vous vous étonnerez ! Ben oui, nous prenons cela avec philosophie et lorsque nous évoquons ce genre de dossier, nous savons en rire comme il se doit. S'il s'agit d'un manque d'information, j'ai bien évidemment le devoir d'y remédier et l'Adjoint Philippe Scheibling vous aura apporté les détails nécessaires à ce projet dans un article préalable que vous aurez lu. S'il s'agit de la désinformation, là par contre, je ne puis que rassurer les Scherwillerises et les Scherwilleroises que nous sommes preneurs de ce genre de ragots car cela égale nos réunions! Dont acte! Mieux, nous mettrons le meilleur, et en toute dignité évidemment, dans nos futurs colonnes.

A titre d'exemple, et vous l'aurez constaté, je n'ai pas été candidat aux sénatoriales contrairement à ces ragots. Mais, à voir les résultats de plus près, j'avais peut-être

tort !!! Voyez-vous, nous n'avons plus de sénateur dans le Sud du département et nous ne pouvons plus que le déplorer maintenant. Alors qui y a gagné ?

Le dernier ragot concerne les travaux de la Rue de la Gare. Il semblerait qu'un rond point soit installé prochainement au croisement de la Rue de la Mairie, de la route de Dambach et de la Rue de la Gare, devant les restaurants. Bien évidemment, et si l'idée peut paraître bonne dans un premier temps, nous n'y aurons pas la place pour effectuer ce genre de dispositif. Ce qui me semble par contre intéressant, c'est la nature et l'amplitude de la désinformation. Alors oui, il y aura bien un rond point à ce croisement mais il seraaérien pour cette fois-ci !!

Vive l'humour !

Olivier Sohler, Maire

...il reste l'Ortenbourg à sec.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2014

Samedi 18 octobre

Soirée vins et fromages (Vinifera)

Salle Polyvalente

Vendredi 24 octobre

Conférence Albert Marcot (Rieslinger)

«la Communauté Israélite de Scherwiller aux XVIIIe et XIXe siècles» 20h.

Salle Polyvalente

Samedi 8 novembre

Concert « les Escrocs du Swing »

Salle Polyvalente

Mardi 11 novembre

Cérémonie du 11 novembre

Place Foch et Salle Polyvalente

Vendredi 14 novembre

Défilé Saint Martin

(les Stumbas de la Scheer)
Village et salle Polyvalente

Samedi 15 et dimanche 16 novembre

Concert (Orchestre du Haut-Koenigsbourg de Sélestat)

Salle Polyvalente

Vendredi 21 novembre 2014

Soirée théâtre (Communauté Emmaüs)

Salle Polyvalente

Dimanche 23 novembre

Fête Sainte Cécile

(Chorale Sainte Cécile)

Salle Polyvalente

Samedi 29 novembre

**Conférence de Mathieu DANNER
Sur la Libération de Scherwiller**

Salle Polyvalente (en soirée)

Dimanche 30 novembre 2014

70^{ème} anniversaire de la Libération

Salle Polyvalente

Samedi 6 décembre

Fête de Noël des aînés

Salle Polyvalente

Dimanche 7 décembre

Saint Nicolas

Châtenois

Lundi 8 décembre

Passage de St Nicolas

dans les écoles de Scherwiller + EHPAD

Vendredi 12 décembre

Donneurs de sang

Salle polyvalente

Dimanche 14 décembre

Concert pour les Noëlies :

Chorale « Gioia di Cantare »
Eglise Saints Pierre et Paul

Vendredi 19 décembre 2014

**Visite guidée de Scherwiller
avec vin chaud**

RDV devant l'Office de Tourisme à 17h.